Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-262901598-20261015-D_17_2026-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 15 octobre 2026 à 18 heures 00

DELIBERATION N°17-2026

Date de convocation : 8 octobre 2026
Vice-Présidente : Mme Karine Le Jeune
Secrétaire de séance : Yannick Vouhé

Membres en exercice : 13
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 12

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Ville de Plouescat s'est réuni le jeudi 15 octobre 2026 à 18 heures 00, sous la Présidence de Mme Karine Le Jeune, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents :
Mme Karine Le Jeune, M Yannick Vouhé, Mme Claudie Péron, Mme Véronique Milin, Mme Christine Caroff-Prémel, Mme Magali Roué, Mme Geneviève Sabathé, Mme Gabrielle Laurent, Mme Monique Le Duff.

Absents ayant donné procuration :
M Eric Le Bour a donné pouvoir à Mme Karine Le Jeune,
Mme Vanessa Marmet a donné pouvoir à M. Yannick Vouhé,
Mme Jocelyne Simon a donné pouvoir à Mme Claudie Péron,

Absent excusé :
M Jean-Paul Ramonet.

La séance est ouverte à 18 heures.

Attribution d'un prêt d'honneur – (PH.1-2026)

Il est demandé au Conseil d'Administration d'examiner la demande de prêt d'honneur de Madame M.

Après étude de la situation, les membres accordent à l'unanimité l'attribution du prêt d'honneur de 2 000€ selon les modalités suivantes :

- 1er remboursement au 10 janvier 2027
- 24 mensualités réparties de la manière suivante : 23 mensualités de 84,00€ et dernière mensualité de 68,00€
- Le versement sera effectué sur le compte personnel de Madame M.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve l'attribution du prêt d'honneur selon les modalités définies ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Yannick Vouhé

La Vice-Présidente,
Karine Le Jeune

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture et de sa publication sur le site internet de la Ville le :